

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute deux directeurs.rices d'études pour le suivi et la rédaction du mémoire en HMONP

*Contrat d'un an de 72 heures (dont 14h d'enseignement en présentiel)
à compter de novembre 2024*

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@
paris-valdeSeine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@
paris-valdeSeine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du
service de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-
valdeSeine.archi.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe du service des
ressources humaines
doriane.cornillie@
paris-valdeSeine.archi.fr
01 72 69 63 27

Missions et activités principales

La formation à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a débuté en 2005 à l'ENSAPVS avec la volonté de répondre aux directives du ministère en matière de contenu et de transmission pédagogique et de compléter fortement la formation des titulaires du diplôme d'Etat d'architecte (ADE) dans les champs peu investis par l'enseignement en licence et master. Cette formation est notamment structurée autour de trois séminaires obligatoires en groupes d'environ 30 candidats et de travaux dirigés en groupe d'une quinzaine de candidats pour le suivi et la rédaction du mémoire professionnel, organisés autour d'un.e directeur.trice d'études. L'objectif de la formation est de préparer les candidats au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture propre vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

Les travaux dirigés sont organisés en 7 séances de 2h, communes au groupe, dans lesquels des thèmes communs, issus de la mise en situation professionnelle (MSP) vont faire l'objet d'échanges entre les candidats (l'organisation de l'agence, l'accès à la commande, la gestion des conflits...). Parallèlement à ce travail de mise en perspective de l'expérience professionnelle, souvent nouvelle du candidat, le travail de rédaction du mémoire et/ ou du journal de bord, présenté au jury d'habilitation, ainsi que la préparation au passage en jury d'habilitation, sont assurés au sein du groupe sous la responsabilité du directeur ou de la directrice d'études.

Les groupes sont constitués de jeunes architectes ADE mais aussi d'architectes DE ayant une expérience de plus de trois ans (admis en validation des acquis) ; les groupes sont organisés de façon à mélanger les candidats et à assurer la meilleure diffusion des approches et expériences des candidats admis en validation des acquis.

Le TD est ambitieux ; il consiste à articuler le cursus théorique de la formation, la rédaction du mémoire et les exigences du jury, qui elles, portent davantage sur les dimensions de responsabilité de l'architecte et de l'utilité publique de l'architecture. La difficulté est d'accompagner au mieux des candidats qui sont dans une année de transition difficile (habilitation, premier emploi pour certains, cursus théorique exigeant).

Les candidats HMONP doivent pouvoir, à l'issue des TD, être explicites sur leur volonté d'être habilités, comprendre les enjeux de la profession réglementée d'architecte et être en mesure de porter un discours cohérent et personnel sur leur vision du métier, à partir notamment de leur expérience récente de mise en situation professionnelle.

Le TD est organisé par groupes d'environ 15 candidats en 7 séances mensuelles de 2h, le vendredi de 18h à 20h. Des séances individuelles (2h par candidats) sont également prévues en fin de formation.

Compétences techniques

Les candidats enseignants devront avoir une bonne connaissance de la maîtrise d'œuvre architecturale.

Idéalement, les candidats ont un parcours riche leur permettant d'aborder différentes dimensions du métier, souvent présentes dans les MSP (grandes agences, agences régionales, travail à l'international, marchés publics/privés, projets pour compte propre, DSP, missions associées à la MOE, maîtrise d'ouvrage...).

Savoir-faire

Capacité à équilibrer les interventions des candidats et à anticiper les réactions potentielles du jury lors des échanges, en les explicitant et en donnant les clés permettant aux candidats d'y faire face.

Sens de l'écoute, capacité à organiser un suivi actif et motivant tout en laissant aux candidats l'autonomie nécessaire pour faire émerger le « nom propre », la personnalité de chacun qui intéresse au premier plan le jury.

Expérience pédagogique appréciée, l'expérience de participation au jury d'habilitation sera particulièrement analysée lors du recrutement.

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du
service de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe du service des
ressources humaines
doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 27

Environnement professionnel

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche en architecture sous la double tutelle de ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture d'environ 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2000) et de ses enseignants (250) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts forts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'équipe administrative se compose d'une soixantaine de personnes.

L'ENSA Paris-Val de Seine est située Paris Rive Gauche dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue Est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris-Cité. Elle est également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité.

La formation HMONP est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques et d'une commission HMONP ; l'enseignant sera appelé à participer à des échanges destinés à assurer la cohérence des TD (organisation, rédaction des mémoires et préparation au jury)

Planning prévisionnel

- **8 novembre 2024** : démarrage des TD
- **22 novembre 2024 (à confirmer)** : réunion de coordination pédagogique
- **du 16 au 20 juin 2025** : jurys de soutenance

Pour postuler

Candidatures (lettre de motivation, CV) à adresser jusqu'au 21 juin 2024 à Monsieur le directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine et à envoyer par mail à agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr; eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr; benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Copie à doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr;

Entretiens à partir du 1^{er} juillet 2024

Conditions de recrutement

Contrat à durée déterminée (CDD) à compter du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025 à raison de 72h d'enseignement annuel (rémunération lissée sur toute la durée du contrat).

La rémunération de l'enseignant.e sera fixée par référence à l'indice brut 469 / indice majoré 410 et calculée au prorata du service effectué par référence à un service annuel à temps complet de 320 équivalent TD. Les évolutions indiciaires seront notifiées par avenant au contrat initial.